Transcription du livestream 24.07.2024

# Conférence de presse : travaux du Conseil de gouvernement (24.07.2024)

# Participants

* Luc Frieden, Premier ministre
* Journalistes

# Langues

* Français
* Luxembourgeois

# Transcription

[Luc Frieden]

Bonjour, bon après-midi, Mesdames et Messieurs !

Je m'excuse du retard, c'était pour une bonne cause, parce qu’il y a eu des journalistes qui m'attendaient aux portes de la Chambre, et j'ai voulu leur donner des réponses après la séance de la Chambre, la séance sur la Commission de la famille.

J'ai d'abord répondu à ces questions.

Donc vous savez bien où j'étais maintenant, ce n'est pas que j'ai oublié cette conférence de presse.

Donc j'avais prévu cette conférence de presse déjà après le dernier Conseil de gouvernement.

J'avais prévu de le faire avant les vacances d'été.

Je veux un peu regarder en arrière, faire un état des lieux de ce qu'on a fait, répondre à vos questions.

Vos questions..., après 8 mois du nouveau gouvernement, vous avez pu nous observer et faire des commentaires donc, j'ai pensé qu'une telle conférence de presse, en été, serait appropriée dans le contexte.

Là, comme vous avez dû attendre un petit peu, je vous ai amené un petit quelque chose qui va vous réjouir.

Après des revendications des journalistes pendant des années, le gouvernement a décidé, comme je l'avais déjà annoncé, ensemble avec la ministre Margue, en janvier, lors des vœux de la nouvelle année...

J'ai, aujourd'hui, déposé le projet de loi sur l'accès à l'information pour la presse, pas parce que je pense que, par le passé, qu'il n'y avait pas d'information, mais parce qu'on essaie d'améliorer la situation, tout comme j'ai essayé d'améliorer la communication sur ces derniers mois.

On peut toujours faire un pas en avant ; ceci, c'est un grand pas en avant.

On en a parlé longtemps pendant le passé.

J'ai repris la responsabilité des médias, j'ai dit : on va faire en sorte que la situation soit conforme à des à différentes conventions internationales.

Ce droit est ancré dans la loi ; et par ceci je tiens mes promesses de janvier.

Ces derniers mois, depuis le 17 novembre, date à laquelle j'ai pris les rênes de ce gouvernement, le temps était intensif.

Les décisions ont été orientées vers des résultats.

Nous avons réussi pas mal de choses pour faire en sorte de faire, ou de transposer, ce programme de coalition avec les ministres du CSV et du DP, en menant des négociations, et depuis janvier, je dirais, on a travaillé de manière très intensive.

Je dirais, les deux premiers mois, novembre-décembre, les nouveaux ministres, avant tout, ont dû s'habituer un peu à la nouvelle fonction, mettre en place leurs équipes, mais depuis janvier jusqu'à aujourd'hui, nous avons travaillé ensemble, CSV et DP, vous savez, ensemble, et nous avons réussi à mettre en place, mettre en route, pas mal de choses, de manière nationale, et sur le plan international.

Si je dis sur le plan national, je fais en sorte que je sois souvent au Luxembourg, que je m'occupe du travail du gouvernement.

Toutefois, je sais que la situation géopolitique difficile, et que les nombreuses réunions internationales des chefs de gouvernement, demandent que la voix du Luxembourg soit entendue à l'étranger.

Bien entendu, les réunions que j'ai eues avec l'Union européenne et à l'OTAN, ces réunions étaient fortement axées sur l'Ukraine, parce que pour nous, il est très important que le droit international et l'organisation de l'Europe, ne puissent pas être déterminés, à l'avenir, par la violence, mais plutôt par les négociations.

Que l'État de droit, que les droits humains, que la manière de vivre ensemble, le tout est décidé également au niveau de l'Ukraine.

Et si l'on accepte qu'on puisse simplement agresser un pays en disant : on veut garder un bout, alors on laisse tomber certains principes.

C'est pour cela qu'on s'est occupés, avec d'autres États de l'Europe, de telle façon de l'Ukraine, et on a décidé, au niveau de ce gouvernement, de faire en sorte de renforcer nos dépenses pour la sécurité, ensemble avec nos partenaires en Europe et dans le monde.

Raison pour laquelle on pense que l'Alliance transatlantique est si importante, puisque l'Union européenne et les États-Unis sont des démocraties fortes, de même que le Canada.

Et si on tient ensemble, en tant que démocratie, alors on peut assurer l'État de droit.

C'est la raison pour laquelle j'ai eu tellement à cœur de travailler sur ces sujets ces derniers mois et on l'a fait avec beaucoup d'élan.

Il m'importe également, lors de mes premières décisions..., sachant qu'un petit pays ne peut fonctionner que s'il y a des bonnes relations avec ses voisins, donc j'ai travaillé avec mes collègues de l'Union européenne pour mieux les connaître, et j'ai mis beaucoup d'importance, même si je regarde du côté historique...

Si on n'était pas membre de l'Union européenne, de l'OTAN, des institutions financières internationales, alors on ne serait pas ce qu'on est aujourd'hui.

On peut être fiers de cette situation, et ça demande du chef de gouvernement qu'il prenne position avec beaucoup d'engagement.

C'est ce que je fais avec nos voisins, le Benelux, l'Irlande mais également avec d'autres collègues au niveau mondial.

Et j'espère que le futur président ou la présidente américaine verra l'importance de l'Alliance transatlantique.

C'est important, pour que l'Europe ne se trouve pas dans son coin, mais que les intérêts communs soient discutés, ensemble avec les États-Unis, avec une Europe forte et souveraine.

C'est pour ça que je me suis préoccupée, par rapport aux discussions, suite aux élections européennes qui ont eu lieu dans la première moitié de l'année.

Je suis content de voir que les partis du centre européen ont gagné les élections.

Et que du centre européen, des candidatures ont émergé qui ont en partie été approuvées par le Parlement européen.

D'autre part, au nom de Luxembourg, j'ai soutenu le candidat socialiste Costa, pour devenir président du Conseil européen.

Et j'ai soutenu Madame von der Leyen, démocrate chrétienne, pour devenir présidente de l'Union européenne.

Et dans ce cadre, nous avons aussi soutenu la proposition pour que la ministre estonienne, qui a démissionné, pour la nommer représentante pour la politique étrangère.

Donc ce sont des positions de pointe qui ont été occupées par le Centre européen... d'Europe.

Ce qui est important aussi au niveau de l'Ukraine, il est important que l'Europe soit un continent compétitif.

Ça veut dire un continent sur lequel on crée des postes, un continent sur lequel on réussit par rapport aux États-Unis et par rapport à la Chine, de jouer un rôle sur le plan économique.

Il me faut un petit verre d'eau...

Quand on cause beaucoup, voilà ce qui se passe...

Je reviens à la compétitivité, qui est une partie importante pour l'ensemble de l'Europe, également que le marché intérieur.

Donc c'est important pour moi de renforcer le marché intérieur.

C'est important pour nos petites et moyennes entreprises, pour leur permettre dans un pays, surtout ici au Luxembourg, où beaucoup de la production est exportée, que beaucoup des choses qu'il nous faut sont importées.

Donc il faut que ce marché intérieur fonctionne bien, et que notre accent, interne et externe, soit axé sur la compétitivité et ce marché interne.

C'est important qu'on mette l'accent sur ce point.

Hier encore, j'ai eu une conversation avec la nouvelle présidente donc réélue, Madame von der Leyen.

J'ai insisté sur l'importance de ces sujets pour les services financiers, pour le marché intérieur, pour le marché international.

Il ne faut pas perdre en compétitivité par rapport à d'autres pays.

Ce ne serait pas bien pour notre futur social et économique.

Ceci nous ramène au volet national.

Depuis le 17 novembre, et bien avant, lors des discussions de coalition, tout ce que j'ai pu mettre en place :

Faire en sorte que l'économie, le côté social et la transition écologique, le tout doit fonctionner de manière conjointe.

Pendant ces 8 premiers mois, nous avons fait pas mal de choses à ce niveau.

Pour ce qui est du pouvoir d'achat des personnes, on a pu le renforcer.

On s’était engagé en tant que gouvernement... un projet qu'on a commencé, et on l'a mis en place rapidement.

Je ne vais pas répéter l'ensemble de toutes les mesures, mais je veux les voir dans un contexte général.

Il y a eu l'allègement fiscal des personnes, en ajustant le barème fiscal de 6,5 tranches indiciaires.

C'est très important. On a prévu donc les allègements fiscaux pour les monoparentaux, pour les veufs.

Ça répond à un questionnement, à des questions qui étaient en discussion pendant des années.

On a dit : on va faire en sorte d'œuvrer pour la classe A1, et on a mis ces mesures en place.

Donc davantage de pouvoir d'achat pour les personnes.

On y est arrivé.

On a également œuvré en fonction des jeunes, pour renforcer et soutenir les jeunes.

Ça nous tient à cœur, au gouvernement, et là aussi on a pris des mesures.

Une exonération fiscale notamment jusqu'à 1 000 €.

Des primes que les entreprises peuvent verser à des fins de location de logements réservés aux jeunes.

Ce sont des mesures pour les jeunes talents, pour les jeunes employés, pour qu'ils payent moins d'impôts, et qu'ils aient plus de moyens pour gérer leur vie de manière indépendante.

C'est important, surtout au niveau des jeunes qui entrent sur le marché du travail.

Il faut plus d'argent quand on est jeune, quand on débute dans la vie.

C'est une mesure qu'on a mise en place.

C'est une forte politique économique et financière.

Ça concerne surtout les jeunes, pas seulement.

Il est important que les primes, les intérêts qu'on puisse déduire pour des prix immobiliers, surtout, que ce montant soit augmenté.

Là aussi, c'est un allègement important pour les jeunes, en dehors des mesures fiscales au niveau de leur salaire.

Davantage de pouvoir d'achat, davantage de soutien aux jeunes, plus de logements, plus de soutien au secteur de la construction.

Là encore, une troisième mesure qu'on a mise en place, ces trois premiers mois de l'année, par une coopération formidable entre beaucoup de ministres et leurs équipes.

Et je veux le dire en général : ce n'est pas seulement qu'on a un esprit d'équipe on a aussi un travail d'équipe, et surtout au niveau du logement, ça c'est bien mis en place.

On ne travaille pas seul, on travaille avec une équipe et l'équipe CSV-DP, ça fonctionne.

Et c'était surtout visible au niveau du domaine du logement.

Beaucoup de ministères étaient concernés, et moi aussi, en tant que chef d'État, je vois bien que ce n’est pas le travail seul d'un ministère.

Non, c'est du travail collectif, et c'est pour ça qu'on a réussi à faire pas mal de choses.

Des mesures pour le secteur de la construction, le chômage technique, le chômage partiel...

Mais on a également dû faire des modifications historiques, de la manière d'aborder certaines procédures.

Le mot simplification administrative, ça ne vaut pas grand-chose.

C'est utilisé depuis longtemps.

Je veux des mesures concrètes, et les voilà.

C'est pour ça pour les procédures PAG, on a des nouvelles mesures.

On a travaillé sur la digitalisation des permis de construire, le tout pour qu'il ait davantage de logements en général, et aussi des logements abordables.

Et on le fait ensemble avec le secteur privé, et il y a des projets pilotes qui démarrent.

Une politique sociale forte ; pouvoir d'achat ; les jeunes ; le logement...

Et vous me connaissez, depuis que je fais de la politique, j'ai toujours dit, au niveau du gouvernement : l'économie et le côté social, ça doit aller ensemble.

Ce n'est que quand on a une économie forte qu'on peut faire de l'économie sociale.

Ce n'est que quand on a des entreprises fortes, qu'on peut financer la transition écologique.

Raison pour laquelle, depuis le début, on a fait une politique responsable en fonction de l'environnement.

Il s'agit de créer des emplois importants, que les entreprises aient de l'argent pour créer, pour innover, pour rester compétitifs, pour engager des personnes, pour payer de bons salaires.

On a pris ainsi des bonnes mesures qui sont difficiles a priori, mais qui à moyen et long terme nous amène la croissance que notre pays...qu'il nous faut à ce pays.

C'est pour ça que les impôts des collectivités passent de 17 à 16 %, ou même de 15 à 14 %, suivant la taille de l'entreprise.

Là aussi, notre... point de vue secteur financier, nous avons donc... euh, changé la politique au niveau des ETF.

Là aussi on peut construire une activité dont on a besoin pour que la place financière à Luxembourg soit garantie, et que le pays connaisse une croissance à l'avenir encore.

On a également créé de nouvelles primes, ou de nouvelles mesures fiscales, lorsqu'il y a des personnes qualifiées qui viennent travailler au Luxembourg la première année, parce que nous sommes en concurrence avec Londres, Dublin, mais afin d'avoir des personnes, des talents qui viennent travailler chez, nous avons proposé une mesure fiscale pour impatriés pour l'année prochaine.

Nous souhaitons qu'il y ait des activités au Luxembourg pour garantir notre état social et notre bien-être.

Et nous nous occupons surtout des petites entreprises.

Nous avons discuté par rapport aux saisonniers, notamment dans l'agriculture, pour qu'il ait davantage de facilité et de flexibilité pour engager les saisonniers.

On a eu des bonnes discussions avec les secteurs et les ministres compétents. C'est très important.

Et puis, il y a eu un changement également important au niveau de la politique climatique.

L'économie, le côté social, la transition écologique, c'est important.

Une politique environnementale... On veut une politique qui s'occupe de tout monde.

On a donc essayé de faire en sorte que les bonus niveau climat et logement soient équitables.

Que pas tout le monde ait la même chose, mais on a des aides financières pour les personnes et aussi pour les sociétés qui investissent dans la transition digitale.

On veut vraiment accélérer ce phénomène, raison pour laquelle on a augmenté les aides financières, et le PNEC, le Plan d'énergie et du climat, a été ajusté.

Nous l'améliorons encore. Nous maintenons les grandes cibles, le projet cible, afin d'arriver (...) à une augmentation de l'énergie renouvelable.

Et nous enlevons les points dont on pense que c'était trop loin.

Par exemple, au niveau de de l'énergie fossile, nous voulons plutôt arriver à faire en sorte que les personnes achètent les bons équipements pour leur chauffage, qu'il soit donc favorable à la protection de l'environnement.

Une partie importante de ces 6 mois.

J'ai l'impression qu'on a travaillé déjà depuis 3 ans quand je vois tout ce qu'on a fait.

On met l'accent également sur la pauvreté des enfants.

C'est un problème qui me tient à cœur, pas seulement à moi, mais aussi à mes collègues du gouvernement.

Et on veut attaquer ce problème différemment, adopter une transition transversale, aider de manière ciblée, pas donner tout à tout le monde, et mieux gérer ce problème.

On s'est préoccupé des personnes les plus faibles de notre société.

Là, il y a donc l'augmentation de l'allocation de vie chère qui a été décidée, la prime à l'énergie est triplée, et on fait également un ajustement à la subvention de loyer pour les familles avec enfants.

Il est bien connu que le logement est très important au niveau de la lutte contre la pauvreté.

Mais le plus important, c'est qu'on a non seulement ajusté, augmenté l'allocation de vie chère, mais on a également décidé de la payer de manière automatique à l'avenir, parce qu'on a constaté qu'une grande partie des personnes...presque la moitié des personnes qui seraient éligibles pour cette aide, de la demandent pas.

Donc on s'est dit : on fait autre chose, on renverse la situation, parce que là aussi, c'est de la simplification administrative.

Ce n'est pas un mot clé, mais c'est là qu'on l'applique concrètement.

On met en place un système pour l'allocation de vie chère, et aussi la prime à l'énergie, pour les personnes... les bénéficiaires du REVIS, que ce soit payé, versé de manière automatique.

Et là, on a franchi un grand pas pour lutter contre la pauvreté des enfants.

Le même chose est valable pour le principe du "once only".

Si chaque fois, il faut donner tous les renseignements à l'état, ça devient compliqué pour que l'État sache tout.

Mais si on se dit : voilà vous donnez une seule fois vos données, avec votre autorisation, bien entendu, si bien que les données puissent être utilisées par d'autres personnes également.

Cela va nous permettre de faire en sorte que les gens qui en ont besoin, qu'on les aide, ça compte pour la lutte contre la pauvreté des enfants, mais également ailleurs, et ce principe du "once only", il facilite le processus de demande d'aide.

Et j'espère que notre projet de loi sera bientôt approuvé par la Chambre.

Vous savez que la sécurité est également un point essentiel.

Si on veut bien vivre ensemble, on doit pouvoir vivre de manière sûre, en toute sécurité.

Et l'un de nos souhaits, au niveau du gouvernement, est qu'à l'avenir, on puisse vivre ensemble de manière libre et paisible.

Donc c'est important pour moi, aussi au niveau de notre société, et au niveau de la sécurité.

Donc il est nécessaire que les lois soient respectées.

Dans ce domaine, on a pris un certain nombre de mesures.

Donc (...) on a eu des projets, il y a eu des projets de loi, un projet de loi pour l'éviction et pour l'interdiction de la mendicité agressive.

On a décidé également d'élargir les promotions de 160 à 200 policiers.

Les deux projets pilotes pour une police locale au sein de la Police grand-ducale a été entamé.

Et ceci pour montrer que la sécurité est importante au Luxembourg.

Et ce qui est important également, c'est notre engagement au niveau international.

Donc les accords de coopération bilatéraux au niveau de l'Ukraine, et nous voulons également atteindre... augmenter notre budget de défense.

Il s'agit de notre sécurité, de notre liberté.

On travaille ensemble, parce qu'il n'y a pas de liberté si on vit dans une insécurité.

Il n'y a pas de sécurité, à nos yeux, quand on n'a pas la liberté.

Si bien qu'il faut toujours veiller à ce que les deux points évoluent ensemble.

Là aussi, le rôle de la place est très important.

C'est pour ça que ce projet de l'accès à l'information, je veux le voir dans le contexte du renforcement de la sécurité.

Vous les journalistes, vous avez un rôle important au niveau de la démocratie.

Je veux vous remercier pour la coopération.

Chacun a son rôle.

On travaille ensemble, et si on regarde ces huit derniers mois, je vous ai écouté souvent.

Des fois, vous m'avez dit qu'il pourrait y avoir des améliorations.

J'ai essayé de faire en sorte de procéder à ces améliorations, et je me réjouis, dans les quatre années et demie qui vont venir, puisque c'est la durée de la coalition, en principe, période de législature.

Et entre partenaires de coalition, et avec le grand public, avec la presse on veut travailler ensemble.

Donc on a eu quelques mois intensifs.

On a eu beaucoup de succès, on a annoncé beaucoup.

Et ces quatre années et demie, on va continuer comme on a fait ces 6 premiers mois.

Voilà, maintenant je suis prêt à répondre à vos questions.

Je pense qu'un certain nombre des choses qui ont été décidées... vous allez encore avoir un document.

Je voulais d'abord vous donner le contexte.

Il y a beaucoup de choses qui sont déjà au niveau de l'accord de coalition.

Beaucoup de choses ont déjà été mis en pratique et on va contribuer à renforcer le Luxembourg pour l'avenir.

On passe aux questions.

[Journaliste]

Une question que vous avez certainement entendue déjà plusieurs fois, que je pose encore une fois : C'est Christophe Hansen, Nicolas Schmit : est-ce que vous en savez davantage au niveau de l’Europe ?

[Luc Frieden]

J'ai eu des premières négociations avec Madame von der Leyen.

La procédure est la suivante : Elle écoute, elle fait un peu le tour des chefs d'État européens afin de voir quelles sont les personnes qu'on veut (...) faire participer à la course.

Et puis, il y aura des réflexions et on va continuer les négociations fin août, et en fonction du portefeuille qui sera discuté, on pourra faire les discussions qui s'en suivent.

Il faut donc patienter encore un peu.

Ça compte aussi pour les autres pays, parce qu'il y a beaucoup de pays qui n'ont pas encore proposé leur commissaire, puisqu’il a été décidé d'avoir d'abord les discussions avec la présidente.

Et ça ne fait que quelques jours que Madame von der Leyen est de nouveau en place avec un score excellent, d'ailleurs.

Elle a été votée, élue avec un très bon score.

Donc les négociations se mènent dans un esprit constructif et positif, et je suis très content que ce soit Madame von der Leyen qui va mener cette commission ces années.

Et je voudrais que Luxembourg ait un portefeuille très intéressant pour un poste auquel on peut donc proposer des candidats.

Il faut d'abord connaître le portefeuille avant de mettre des têtes.

[Journaliste]

On écoute donc les différents chefs d'État ?

Quel était votre souhait ?

[Luc Frieden]

Alors, j'ai parlé avec Madame von der Leyen pour savoir quelles seraient ses propositions.

Elle est en train de rédiger des lettres aux différents pays pour voir comment pourrait se dessiner cette répartition des portefeuilles.

Tant que les discussions sont en cours, je ne vais pas communiquer à ce sujet.

[Journaliste]

Monsieur Frieden, tout le comité de direction, vous voudriez le changer jusqu'au changement de trône.

C'est marqué... qu'il faudrait peut-être que quelques personnes démissionnent, qu'on aurait des nouveaux postes qui leurs seraient proposés...

Quelle est la motivation derrière une telle décision ?

[Luc Frieden]

Vous avez entendu, le jour de la fête nationale, notre chef d'État, le Grand-Duc, a décidé qu'à partir d'octobre, il allait nommer le Grand-Duc héritier lieutenant-représentant.

Le Grand-Duc en avait parlé en amont avec moi, et c'est le souhait de la Cour, et surtout également du Grand-Duc héritier, de pouvoir travailler avec une nouvelle équipe qu'il pourra choisir afin de remplir sa mission.

C'est un peu comme si on est nommé ministre, on prend aussi son équipe.

On amène certaines personnes qui existent et on cherche encore des nouvelles personnes qu'on juge appropriées pour exercer son mandat.

Et c'est dans ce contexte que le Grand-Duc et le Grand-Duc héritier ont souhaité que les personnes qui gèrent la Cour aujourd'hui, qu'elles allaient être remplacées.

Et ça va se faire dans un certain un certain délai.

Et c'est une des raisons que moi, en tant que chef d'État responsable de la Cour, je peux bien comprendre cette situation.

[Journaliste]

Donc les réformes qui ont été faites sous le Premier ministre Xavier Bettel d'améliorer la transparence, est-ce que cette réforme va être remplacée ou... ?

[Luc Frieden]

Non ça n'a absolument pas d'incidence sur les structures qui ont été mises en place par l'ancien gouvernement.

La Maison du Grand-Duc reste telle qu'elle est prévue par la loi.

Il n'y a pas de changement structurel.

ll s'agit ici de donner une équipe au Grand-Duc héritier, qu'il puisse choisir lui-même.

[Journaliste]

Une des conditions ou deux conditions de Madame von der Leyen qu'elle aurait dit au chef de Commission, qu'il y aurait également des femmes, représentantes féminines.

Ma question: est-ce que ces personnes seront sur la liste luxembourgeoise ?

[Luc Frieden]

D'abord, la lettre de Madame von der Leyen, je ne l'ai pas encore reçue.

Elle va certainement aller dans ce sens- là.

Madame von der Leyen l'a dit ouvertement qu'elle souhaite que chaque pays propose un homme et une femme.

Si je ne me trompe, elle l'avait déjà demandé la dernière fois.

Je ne me souviens plus exactement qui le Luxembourg avait proposé en tant que femme, mais elle veut procéder de la même manière que la dernière fois et si c'est son souhait en vient va bien entendu y répondre.

[Journaliste]

Le texte de loi sur l'accès de l’information : est-ce que vous pourrez nous en dire plus quant aux délais ?

Vous l'avez dit avant...que ça dépendrait de la simplification au niveau de l'administration.

Comment avez-vous trouvé une solution à cette problématique ?

[Luc Frieden]

Nous avons discuté de ce texte au niveau du Conseil de presse et cette conversation était très utile.

On n'a pas mis de délai précis parce qu'on ne peut pas avoir un seul délai pour chaque demande.

Une demande pour une information...ça peut être différent, on peut demander quelque chose qui demande une recherche ou alors juste un document, donc il y a des différences.

C'est pour ça que les règles existantes vont continuer d'exister.

Il y a des textes non légaux, où il y a des délais.

Donc mon intention, c'est avec la ministre Madame Margue, avec le Conseil de presse, de trouver un modus vivendi pour avancer.

Des fois, il faut quelques semaines pour une réponse.

Moi aussi en tant que ministre quand j'ai une question, je veux toujours avoir une réponse le jour même.

Et j'ai l'impression des fois que les journalistes reçoivent des réponses avant moi.

Mais des fois, quand on pose la question par exemple : combien avez-vous dépensé au en 2022 en fournitures de bureaux ?

Donc c'est une question qui demande des recherches.

Donc ça dépend des questions.

C'est ça que je veux dire.

Et honnêtement, je pense qu'ensemble avec le Conseil de presse, avec les associations de journalistes, on va arriver à des bonnes solutions.

Le plus important c'est qu'on prévoit un accès à l'information, que les documents soient définis de manière différente.

Qu'un document ne soit pas seulement un document qu'on doit nommer tel quel, mais que l'État aide à trouver le document qu'il faut.

Donc dans la pratique ce n’est pas toujours très facile ça dépend évidemment (...)

Et il faut tirer un bilan après un certain temps, mais là pour le moment on a déposé le projet de loi et il faut pour commencer le lire, on va attendre l'avis des éditeurs, des journalistes, du Conseil de presse, et on espère que le projet de loi pourra être voté rapidement.

Et d'après mon expérience après ces quelques mois, je pense qu'on va bien travailler ensemble, pourvu qu'il y ait beaucoup de bonne volonté.

Et je pense que la plupart des gens sont effectivement raisonnables.

[Journaliste]

Luxemburger Wort.

Deux questions : Madame Deprez, la ministre de la Santé, a dit qu'il y aura encore un débat après l'été.

Est-ce qu'il y a des préparatifs déjà auxquels le gouvernement participe ?

Parce-que maintenant il y aura une pause.

Donc on veut que les réponses soient transparentes.

Deuxième question : La question des 61 millions d'euros de la Caritas qui ont disparu.

On a eu une réforme de la loi sur les associations il y a peu, où il a été question de leur comptabilité.

Donc ce qui m'intéresse, c'est si ce volet et aussi la gouvernance au niveau des ASBL et des fondations, si on va en reparler, si le gouvernement pense que c'est important de regarder cette loi de plus près.

[Luc Frieden]

Quant à votre première question : on n'a pas encore décidé comment on va concevoir le débat autour des pensions, mais pendant l'été on va se préoccuper de l'organisation et je pense que ce débat doit être mené de manière calme et réfléchie.

On sait tous que l'on vieillit, voilà, que l'on reçoit une pension après un certain nombre d'années.

Maintenant il y a un problème de financement à moyen et à long terme.

C'est la question dont il faut débattre.

C’est un défi pour chaque société européenne.

Quand on sait que les gens restent en pension 30, 40 ans et travaillent 30, 40 années c'est différent.

Avant les gens étaient 3 années en pension et puis après ils décédaient.

Donc c'est pour ça que des décisions, des discussions s'imposent et je suis content que le Conseil économique et social écrit des avis qu'on doit lire en détail.

C'est ce que je vais faire pendant l'été d'ailleurs.

Il y a une raison une bonne raison pour discuter effectivement et puis après le débat on va voir où on en arrive.

Et j'espère que ce débat sera mené avec respect.

On voit le défi et on cherche une solution.

Ce n'est pas qu’il y en ait un qui a raison et l'autre tort, non.

C'est la force d'ailleurs et c'est la richesse de notre démocratie.

Et je l'ai vécu ces derniers temps, la démocratie fonctionne bien.

Ces derniers mois j'ai toujours trouvé que même l'opposition nous a traité de manière respectueuse, et je pense que le contraire est vrai aussi.

En démocratie, et c'est la différence avec la dictature, il y a plusieurs opinions et il faut être prêt au compromis.

Il y a des pays où on n'a pas l'habitude de cela mais je pense que pour ce sujet difficile, où il n'y a pas une seule opinion, j'espère qu'il y aura des discussions de manière respectueuse.

Par rapport au détournement de fonds à la Caritas, je vais faire trois quatre observations.

Vous l'avez déjà entendu, on en a déjà parlé à la Chambre, je veux répéter, que la Caritas ce n'est pas l'État, à l'État il n'y a pas eu de détournement d'argent,

Mais dans une ONG, ce n'est pas une organisation gouvernementale, donc l'État n'en fait pas partie.

La Caritas est un prestataire de service, l'État l'engage pour faire certaines choses, par exemple les structures de réfugiés ou alors les structures pour les personnes sans abri.

Là, la Caritas envoie une facture qu'on paye.

3e point : la soixantaine de millions dont on parle, ce n'est pas de l'argent de l'État.

La Caritas reçoit chaque année 45 millions environ.

Et cette année, il y a seulement 21 millions qui ont été payés pour des prestations qui ont été effectuées.

Cela veut dire la grosse partie de cet argent ne provient pas de l'État, mais des lignes de crédit que la Caritas a convenu avec des banques.

L'État n'a rien à voir avec ça.

Et maintenant j'en arrive à la réponse à votre question : L'État contrôle, parce qu'il voit si le service a été rendu.

Par exemple occupez-vous de cette structure pour les sans-abris.

L'État paye des avances à un mois, à 3 mois et c'est ce qui est fait.

Les 21 millions qu'on a payé jusqu'à présent, il y a eu des contreparties et donc l'argent étatique peut concerner peut-être la dernière avance pour laquelle il n’y a pas encore eu de contrepartie.

L'État va donc demander que l'argent soit retourné, le gouvernement a décidé que pas un seul euro va être versé à la Caritas jusqu'à ce qu'on ait de la clarté par rapport à la gestion de ces fonds, jusqu'à ce qu'on connaisse la gouvernance interne la Caritas.

La Caritas a dit qu'elle avait des réserves pour gérer dans l'immédiat.

C'est à la Caritas de trouver une explication interne, de clarifier en interne.

Pour nous ce qui nous importe, c'est que les services que l'État demande auprès de la Caritas ou d'autres ONG, que ces services soient réalisés. Par exemple que quelqu'un s'occupe des réfugiés, des enfants non-accompagnés etc.

Et on veut arriver à cet objectif.

Oui, peut-être qu'en général il faut surveiller, revoir la gouvernance.

Je ne veux pas avoir une suspicion contre toutes les ONG, ce n'était pas votre question d'ailleurs.

Mais cette gouvernance il faut toujours la vérifier, vérifier les règles de la conformité, voir le nombre de signatures qu'il y avait.

Je ne peux pas vous donner de réponse par rapport à la Caritas.

Quand il y a des fraudeurs, des gens qui veulent commettre une infraction, alors les meilleures règles ne peuvent pas toujours l'éviter.

Il faut toutefois faire en sorte que les règles soient améliorées et voir dans quelle mesure l'État peut donc donner certaines instructions aux associations.

Mais il est clair qu'on ne va pas verser de l'argent à la Caritas et si on le fait, on va mettre en place un contrôleur des finances ou un autre mécanisme qui vérifie que chaque euro qui est versé arrive vraiment à l'objectif qu'on s'est posé.

[Journaliste]

Cela veut dire pour vous ce serait ok si Caritas pourrait ne pas survivre aussi longtemps, que les activités soient continuées par un autre prestataire ?

[Luc Frieden]

La Caritas a un problème important, la Caritas doit trouver une solution à ce problème en interne, à côté de la police et la justice.

Si la Caritas a convenu des crédits avec lesquels on n rien à voir, ce n'est pas le travail de l'État, ce n'est pas le défi de l'État.

Le défi de l'État est de faire en sorte que ces activités et ces prestations soient faites.

Et l'État le fait avec celui ou ceux qui sont capables de rendre ces prestations.

C'est la Caritas de faire en sorte de gérer leur avenir et ils le savent eux-mêmes.

Cela peut vouloir dire qu'il va falloir le faire avec d'autres organisations, d'autres associations.

Il faudra voir. Il y a beaucoup d'activités qui sont faites avec des organisations telles que la Caritas.

Merci. Je vous souhaite un bel été.

Et l'accès à l'information existe aussi pendant l'été.

Si sur le plan européen il y a des sujets à traiter ou des discussions qui vont être menées fin août, on vous tiendra au courant.

Bel été et à très bientôt.